

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Décembre 1897

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. le Prince Héritier de Roumanie, venu de Nice, assistait jeudi à la superbe représentation de la *Dame aux Camélias*, interprétée par M^{me} Eleonora Duse.

S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, a reçu Son Altesse Royale au pied du grand escalier du théâtre et l'a conduite à la loge Souveraine que Son Altesse Sérénissime avait mise à la disposition du Prince de Roumanie.

Notre Auguste visiteur était accompagné du général Robesco, maître de la Cour, de Son aide de camp et de Son médecin.

M^e Camille Tollu, notaire à Paris, a fait parvenir au nom de S. A. M^{gr} le Duc d'Urach Wurtemberg et de S. A. le Prince Charles d'Urach Wurtemberg, comme dons en mémoire de S.A. Madame la Duchesse douairière d'Urach Wurtemberg, Leur Mère, une somme de mille francs à S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, Président du Bureau de Bienfaisance, et pareille somme de mille francs à M. le Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

M^{me} Henri Herz, rentière, villa Carina, boulevard Peirera, a fait remettre à S. Exc. M. le Gouverneur Général la somme de trois cents francs, en exprimant le désir qu'elle fut répartie comme suit :

Cent francs pour les malades de l'Hôtel-Dieu ;
 Et deux cents francs pour les pauvres du Bureau de bienfaisance.

M. Camille Blanc, président du conseil d'administration de la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, s'occupe activement d'un projet ayant pour but d'organiser des courses d'automne, qui auraient l'avantage de provoquer, en faveur de Nice et des villes du littoral, un mouvement inusité.

— La date de la réunion d'hiver à l'hippodrome du Var approche à grands pas et ces fêtes, qui attirent, chaque année, des étrangers de tous les points du globe, promettent d'être fort brillantes.

La première journée aura lieu le vendredi 14 février pour les prix : Blondin, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,400 mètres, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. — Prix de Monte Carlo, grande course de haies-handicap, 20,000 fr., 3,000 mètres environ, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. — Prix Masséna, course de haies, 3,000 fr., 2,800 mètres, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement.

Lundi 17 janvier, deuxième journée pour les prix : du Conseil municipal, course de haies, 3,000 fr., 2,800 mètres ; des Alpes-Maritimes, course de haies, 3,000 fr., 2,800 mètres ; et pour le grand-prix de Monaco, steeple-chase handicap, 40,000 fr., 4,400 mètres, grande piste en huit.

Jeudi 20 janvier, troisième journée pour les prix : du Conseil général, course de haies, 3,000 fr. ; de S. A. S. le prince de Monaco, steeple-chase handicap, 10,000 fr.,

et prix Béthune, course de haies, 8,000 fr., 2,800 mètres environ.

Dimanche 23 janvier, quatrième journée pour les prix : du Chemin de fer, steeple-chase, 3,000 fr. ; de la Ville de Nice, steeple-chase, 20,000 fr. ; de Menton, course de haies, 4,000 fr.

Mercredi 26 janvier, cinquième journée pour les prix : de Cannes, courses de haies, 3,000 fr. ; de la Société, course de haies, handicap libre, 10,000 fr. ; de la Société des Steeple-Chase de France, steeple-chase, 5^e série, 4,000 fr. ; 3,400 mètres.

Un grand concours photographique va s'ouvrir dans la Principauté de Monaco, sur l'initiative de la Société des Bains de Mer. Une somme de dix mille francs est consacrée aux prix.

Voici le programme général :

1^o Le concours sera ouvert le 1^{er} janvier 1898 et irrévocablement clos le 10 mars suivant à midi ; les prix seront proclamés le 25 mars ;

2^o Ce concours se composera de trois séries d'épreuves : I^o Monaco par la Photographie ; II^o La Côte d'Azur par la Photographie ; III^o Monaco vivant, par les appareils cinématographiques ;

3^o Pour les deux premiers concours, « Monaco » et la « Côte d'Azur », les concurrents devront, pour chaque concours, présenter une série de 12 photographies. Ces deux concours sont exclusivement réservés aux amateurs. Chacun de ces deux concours comportera dix prix : 1^{er} prix, mille francs ; 2^e prix, cinq cents francs ; 3^e prix, deux cent cinquante francs (ces prix seront en espèces ou un objet d'art ; 4^e prix, médaille d'or ; 5^e et 6^e prix, médaille vermeil ; 7^e, 8^e, 9^e et 10^e prix, médaille en argent ;

4^o Le troisième concours, « Monaco vivant », pour appareils cinématographiques, comportera trois prix en espèces : 1^{er} prix, deux mille francs ; 2^e prix, mille francs ; 3^e prix, cinq cents francs.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à MM. L. Gaumont et C^{ie}, 57, rue Saint-Roch à Paris, qui enverra franco le programme détaillé, ou au Secrétaire Général du Palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Rosmersholm, pièce d'Henrick Ibsen, a été joué mardi dernier par la troupe de l'Oeuvre. Cette seconde représentation n'a pas été, pour les excellents artistes que nous avons vu le samedi précédent, inférieure à celle de *Père*. Le drame d'Ibsen semble, du reste, plus intéressant que la tragédie de Strindberg. Il est de plus large envergure, les caractères y sont dépeints avec un grand talent, et, quelle que soit l'opinion de notre public peu habitué à ces conceptions étranges étant données nos mœurs actuelles, on ne peut nier qu'on se trouve en face d'une pièce habilement construite. M^{lle} Lucienne Dorsy, dans le rôle de Rebecca, M. Ligné-Poé dans celui de Rosmer, ont été très applaudis, ainsi, d'ailleurs, que leurs camarades.

* *

Le véritable intérêt de la semaine théâtrale se concentrait sur la soirée de jeudi où M^{me} Eleonora Duse devait donner la *Dame aux Camélias*.

Elle s'y est montrée tragédienne accomplie. Son beau talent ne peut être comparé à aucun de ceux qui, jusqu'à elle, ont interprété le rôle de Marguerite Gautier. M^{me} Duse est elle-même d'un bout à l'autre de la pièce. Sa physionomie d'une surprenante mobilité, son tempérament plein de feu, et surtout son naturel toujours soutenu lui font produire des effets inconnus à ses devancières. Elle a fortement impressionné son auditoire (dans la salle étaient réunies toute la société monégasque et l'élite des hivernants en ce moment sur le littoral), on l'a applaudie, rappelée, acclamée avec enthousiasme.

Les fleurs pleuvaient sur la scène et parmi celles-ci l'on remarquait une magnifique corbeille que S. Exc. M. Olivier Ritt avait offert à la grande artiste.

Ses partenaires n'ont pas été moins fêtés, et la soirée de jeudi pourra prendre place entre celles les plus remarquables du théâtre de Monte Carlo.

Le triomphe de M^{me} Eleonora Duse s'est continué samedi dans *Magda*, qui lui a valu les plus chaleureuses ovations.

Ce soir, troisième représentation de M^{me} Duse, la *Seconda Moglie*.

Jeudi 23 décembre 1897, à 2 h. et demie

4^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. Léon JEHIN
 avec le concours de M^{me} J. CONNEAU, cantatrice
 et des chœurs du Théâtre
 Chef des chœurs : M. SYLVIO LAZZARI

- Symphonie fantastique H. Berlioz.
- A. Rêveries, passions — B. Un bal —
 c. Scène aux champs — D. Marche au
 supplice — E. Songe d'une nuit de
 Sabbat.
- Prélude de Parsifal..... Wagner.
- A. Ma belle Amie est morte, mélodie. Gounod.
- B. Air de Vénus de l'opéra *Thésée* (1674)
 Madame J. CONNEAU. Lulli.
- Sherzo du *Songe d'une Nuit d'Eté*... Mendelssohn.
- Flûte solo : M. GABUS.
- Motet à quatre voix (pour le jour de
 Noël) Giovanni-Maria Nanini.
- Par les chœurs.
- Rapsodie Norvégienne..... E. Lalo.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

Les Concerts Internationaux de Monte Carlo commenceront le dimanche 9 janvier. Voici les dates et la composition de ces solennités musicales si recherchées de tous les dilettanti du littoral :

- Dimanche 9 janvier — Ecole Française.
- 16 — — Ecole Italienne.
- 23 — — Ecole Allemande.
- 30 — — Ecole Russe.
- 6 février — Ecole Italienne.
- 13 — — Ecole Austro-Hongroise.
- 20 — — Ecole Anglaise.
- 27 — — Ecole Italienne.
- 6 mars — Ecole Belge.
- 13 — — Ecole Scandinave.
- 20 — — Ecole Italienne.
- 27 — — Ecole Allemande.
- 3 avril — Ecole Française.
- 10 — — Ecole Russe.
- 17 — — Ecole Italienne.
- 24 — — Ecole Française.

TRAIN DE LUXE. — A partir du 1^{er} janvier prochain, un train de luxe « Riviera-Express », composé de wagons-salons et d'un wagon-restaurant, circulera tous les jours entre Marseille et Menton et desservira Monaco, Monte Carlo, ainsi que toutes les stations du littoral.

Départ de Marseille, 11 h. 37 matin.

Arrivée à Menton à 4 h. 34 soir.

Départ de Menton, 5 h. 31 soir.

Arrivée à Marseille, 11 h. 8 soir.

Dans son audience correctionnelle du 17 décembre courant, le Tribunal Supérieur a condamné :

1^o Pour mendicité, à 8 jours de prison le nommé Arnould Marcherei, 31 ans, ouvrier ferblantier, sans domicile ;

Et 2^o pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion le nommé Jean Véran, 77 ans, sans profession ni domicile, à un mois de la même peine.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Mercredi 15 Décembre

Huit tireurs ont pris part au *Prix d'Ouverture*, qui a été partagé entre MM. Roberts et Bellusci, 3/3 ; M. Lindes, 2/3, troisième.

La Poule d'Essai a été partagée entre MM. Erskine et Mainetto Ghido.

Le Handicap Réglementaire a été gagné par Mainetto Ghido.

Vendredi 17 Décembre

Dix tireurs ont pris part au *Prix de Décembre*, qui a été partagé entre MM. le V^{te} de Paris et Bellusci, 6/6 ; M. Cholmondeley Pennel, 5/6, troisième.

La Poule d'Essai a été partagée entre MM. le V^{te} de Paris et Mainetto Ghido.

Le Handicap Réglementaire a été gagné par M. Bellusci.

Lundi 20 Décembre

Quinze tireurs ont pris part au *Prix d'Hiver*, qui a été gagné par M. Haydon, 10 sur 10. La deuxième et la troisième places ont été partagées entre MM. Mainetto Ghido et Carl Jeppe, 9 sur 10.

La Poule d'essai a été partagée entre MM. Bellusci et Sam.

La Poule réglementaire a été gagnée par M. Queyrolo.

Mercredi 22 décembre : *Prix du Stand*, 500 francs.

Vendredi 24 décembre : *Prix de Noël* (handicap) 500 fr.

Lundi 27 décembre : *Prix Hovodetski* (handicap) 500 fr.

Mercredi 29 décembre : *Prix Verdavaine*, 500 francs.

Vendredi 31 décembre : *Prix G. Grasselli* (handicap), 500 francs.

Lundi 3 janvier 1898 : *Prix de Janvier* (handicap), 500 fr.

Mercredi 5 janvier : *Prix Lonhienne*, 500 francs.

Vendredi 7 janvier : *Prix J. Grasselli* (handicap), 500 fr.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Ce fut une soirée sombre que celle où le téléphone m'apprit en une courte phrase la mort d'Alphonse Daudet. Ce grand écrivain s'est éteint en pleine gloire, au milieu de siens, sa femme, cette compagne d'un si admirable dévouement, sa belle-mère, ses enfants : Léon, Lucien, Edmée.

Le poète, le romancier, l'artiste remue l'âme de la foule. Ce fut un réaliste ailé, comme l'a si bien défini M. Jules Claretie. Il fut un de ces maréchaux de lettres dont parlait l'autre jour si éloquemment M. Paul Bourget. La France reconnaissante suivra son convoi parce que chacune de ses œuvres, d'une gaieté bien française et d'une grande profondeur, était un pas nouveau vers l'idéal. Il y a parfois de l'amertume dans sa philosophie parce qu'il n'avait pas toujours été heureux. Il fut toujours un peu rêveur, un peu insoucieux des choses pratiques. Il vint à Paris avec cent francs dans sa poche et un volume de vers, *les Amoureuses*, où se trouve le rondeau célèbre :

Si vous voulez savoir comment

Nous nous aimâmes pour des prunes...

Il s'agissait de vivre : il se fit journaliste. Il publiait au *Figaro* des articles à trois sous la ligne Au *Monde Illustré* et au *Musée des Familles*, on lui payait sa prose deux sous. On voit qu'alors les gens de lettres n'étaient pas gâtés. Il écrivait en même temps des saynètes et des dialogues, faisait représenter à l'Odéon la *Dernière Idole*, à l'Opéra-Comique les *Absents*, à la Comédie-Française un acte en

vers l'*Œillet blanc*, qui eut maille à partir avec la censure très chatouilleuse sous Napoléon III. Il fit alors la connaissance du duc de Morny qui le sauva des besognes viles. Il écrivit un roman, le *Petit Chose*, récit douloureux et vivant de sa jeunesse. Les *Lettres de mon Moulin* suivirent et furent un régal pour les esprits délicats.

Vint 1870 avec ses deuils et ses souffrances dont Daudet fixa l'impression dans ses *Lettres d'un absent*.

En 1872 il publia *Tartarin de Tarascon*, qui n'eut pas à l'origine le succès qu'il méritait. Puis vint *Froment jeune et Risler aîné*, le chef-d'œuvre du maître.

Voici les *Rois en exil*, les *Contes choisis*, puis *Numa Roumestan* en 1881, roman de mœurs parisiennes égayé par quelques caricatures méridionales.

Désormais, il compte ses succès par ses œuvres et c'est *Sapho*, roman tout vibrant de jeunesse et de passion ; c'est *Tartarin sur les Alpes*, *Trente ans de Paris*, *l'Immortel*, en 1888, à la fois pamphlet et profession de foi.

Depuis, c'est la *Petite Paroisse*, *Port-Tarascon*, qui complète la trilogie des « tartarinades ». *L'Obstacle*, donné au Gymnase, et enfin *Soutien de famille*, actuellement en cours de publication.

Nous venons de dire que *l'Immortel* fut un pamphlet et une profession de foi.

Après *Sapho*, Daudet pouvait aspirer — et il aspira — à être de l'Académie française, qui avait couronné *Froment jeune*. Mais le « parti des ducs » ne lui pardonnait pas ses *Rois en exil* et voulut lui marchander l'entrée sous la coupole. Fier et hautain, il écrivit une lettre dont voici le début :

« Conte et romancier français, mes maîtres dans le conte et le roman sont Balzac, Stendhal, George Sand, Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Gustave Flaubert, les Goncourt. Aucun d'eux ne fut de l'Académie française. Pourquoi en aurais-je été ? Songe de plus à Michelet, à Philariète Chasles, Edgar Quinet, Paul de Saint-Victor, et tant d'autres bons écrivains de ce temps qui ne sont pas académiciens ».

Voici quelle était la conclusion : « Voilà, pourquoi, au lieu de dire avec Caliban : « Il faut en être », je continue à croire plus que jamais : « En être ou ne pas en être, c'est kifkif. » Le diable, qu'on en soit ou qu'on n'en soit pas, est de faire de bons livres.

« A toi, Alph. DAUDET, »

Les beaux et bons livres ont été faits. Ils sont exquis et savoureux. Ce sont des œuvres vers lesquelles on revient volontiers dans les heures bonnes ou mauvaises et qui nous font vite oublier les misères contemporaines, les noms de Jacques, de Reinach et d'Arton, le nouveau procès du Panama instruit par le juge Le Poittevin et le subit accès de folie de son prédécesseur M. le juge Rempier.

×

Certes, la littérature compte encore des écrivains de grande valeur. Il en est un qui fait beaucoup parler de lui en ce moment : c'est M. Octave Mirbeau. C'est un passionné, un ardent, un fougueux, qui croit combattre le bon combat de l'art et adore les thèses audacieuses. On se souvient de ses chroniques et de son article sur le Comédien qui bouleversèrent le monde littéraire. Est-ce un réaliste ? Est-ce un réformateur social ? C'est certainement un homme d'un tempérament particulièrement puissant et dont les exagérations, les erreurs, les sophismes portent une empreinte magistrale.

La sincère admiration que nous professons pour M. Mirbeau nous autorise à dire toute notre pensée sur le drame singulier qu'il vient de faire jouer sur le théâtre de la Renaissance. *Les Mauvais Bergers*, à notre humble avis, sont une œuvre malsaine. Il n'est pas bon de transporter sur le théâtre les agitations des réunions publiques, d'y représenter des scènes de socialisme qui sont applaudies à la quatrième galerie et sifflées aux fauteuils d'orchestre. L'art n'a rien à gagner à des exhibitions qui agissent plus sur les nerfs que sur le cerveau et qui peuvent finir par troubler l'ordre public. Le grand talent de Sarah Bernhardt et de M. Guitry attirera pendant quelques jours les amateurs de spectacles à sensation. Mais cette curiosité spéciale ne sera pas de longue durée. La pièce pourrait bien n'avoir pas beaucoup de représentations fructueuses et le gouvernement nous paraît avoir raison en ne cédant pas aux sollicitations qui lui sont faites de renouveler l'interdiction mise jadis sur *Thermidor* après des incidents analogues à ceux qui se passent actuellement sur le théâtre de la Renaissance.

×

L'année 1897 va finir et la pièce ardente, mais un peu banale, de M. Mirbeau pourrait bien finir avec elle. Le moment de la trêve des confiseurs n'est, en général, pas favorable aux manifestations dont la politique est l'attrait.

Voici venir Noël et les réunions joyeuses dans les familles. Voici venir la grande fête de la naissance du Christ

qui a, en France, presque autant de fervents qu'en Angleterre.

Le temps commence à devenir gris et froid. La neige nous menace et on aura bientôt beaucoup plus envie d'aller se chauffer sous le gris soleil de la côte d'azur que d'entendre dissenter la voix d'or de la grande artiste sur les misères humaines.

D'ailleurs, au commencement de l'hiver, à Paris, les riches ouvrent largement leurs mains à la misère, et les pauvres s'efforcent par mille moyens industriels d'accumuler quelques grains de mil. On s'occupe déjà sur les boulevards de dresser les baraques du jour de l'An. La Préfecture de police a voulu, cette année, que la petite fête commence plus tôt, et qu'elle finisse plus tard. Les baraques s'ouvriront dimanche prochain et se fermeront le 6 ou le 7 janvier.

Les grands boutiquiers protestent ; mais les camelots sont joyeux. Autant les camelots qui hurlent les « résultats des courses » en vous marchant sur les pieds, sont insupportables, autant il faut être indulgent pour tout un monde de gagne-petit et d'artisans qui, vers cette époque de l'année, descendent des hauteurs, arrivent des faubourgs, à la conquête d'un petit magot qui leur permettra de traverser l'hiver. Ce sont les fourmis de l'asphalte parisien, que l'été a bientôt fait de transformer en cigales, mais auxquelles il faut être bienveillant quand le froid pinoe et que souffle la bise.

Au surplus, ne laissons pas juger le jour de l'An par ceux qui donnent des étrennes ; écoutons plutôt ceux qui en reçoivent et, nous, mettons, sans trop grogner, la main à la poche.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

La présence parmi nous de M^{me} Eleonora Duse, la célèbre artiste, et la magnifique représentation qu'elle nous a donnée jeudi soir de la *Dame aux Camélias*, remettent en pleine actualité le passage suivant du discours prononcé à l'Académie par M. André Theuriet, pour sa réception.

Le spirituel récipiendaire raconte que, lassé de la vie bruyante et désœuvrée qu'il menait, Dumas fils s'aperçut un jour qu'il était sans ressources. Confiant dans la profession de foi paternelle : « Tout nous donner et tout nous dire », il alla conter son embarras à Dumas père, qui lui répondit avec son insouciance bonhomme : « Tu as cinquante mille francs de dettes?... J'en ai cent mille... Fais comme moi, travaille pour les payer ! »

Le jeune homme suivit ce conseil et, comme le célèbre auteur des *Trois Mousquetaires* gagnait beaucoup d'argent avec le roman-feuilleton, il résolut d'écrire, lui aussi, des romans. Jusque-là il n'avait composé que des vers : — une comédie en un acte, *le Bijou de la Reine*, et des poésies, légères et pimpantes, imitations de Musset, éditées en 1848 sous le titre de *Péchés de jeunesse*, et plus tard quasi désavouées par leur auteur : « Alors, disait-il, je croyais encore à mes vers. J'en suis revenu. » Les contes, les nouvelles et les romans publiés par Dumas fils, de 1846 à 1852, sont nombreux : *Aventures de quatre femmes*, *Antonine*, *le Docteur Servan*, *le Regent Mustel*, *la Dame aux perles*, *Diane de Lys*, *la Dame aux Camélias*. Il les écrivait avec une hâte facile, sans grande recherche de style. Les éblouissants succès de l'auteur dramatique ont rejeté dans l'ombre presque toutes les œuvres du romancier. Pourtant on les relit encore avec agrément. Quelques-unes ont la beauté du diable : du naturel, de l'entrain, un dialogue alerte et spirituel ; d'autres, plus compliquées, montrent déjà cette connaissance du cœur, cette observation clairvoyante, cette entente des situations, qui annoncent un moraliste et un homme né pour le théâtre. Toutefois, même pour les meilleures productions comme la *Dame aux Camélias*, même pour ce roman écrit postérieurement et plus célèbre, *l'Affaire Clémenceau*, on est obligé de faire quelques réserves. On ne trouve pas dans ces œuvres cette unité et cette maîtrise de composition qui sont l'une des qualités dominantes du théâtre de Dumas fils : l'étude des mobiles qui déterminent les actes des personnages y est parfois remplacé par des dissertations d'auteur. En revanche, quand on arrive aux situations vraiment dramatiques, l'admirable artiste doué pour la scène reparait ; le dialogue se précipite, net, sobre, incisif, et le lecteur, fortement secoué, est entraîné dans un courant d'émotion irrésistible.

Ce fut la *Dame aux Camélias* qui fournit à Alexandre Dumas l'occasion de débiter sérieusement au théâtre. Un ancien directeur de l'Ambigu, Antony Béraud, lui

conseilla de tirer une pièce du roman où il avait conté la mélancolique histoire de Marguerite Gauthier. Il se mit au travail, sans faire ni plan, ni scénario, allant tout droit devant lui, emporté par son émotion personnelle. La pièce écrite, il la lut à son père qui, enthousiasmé, lui sauta au cou en pleurant et lui promit de la faire jouer au Théâtre-Historique dont il était le directeur. Malheureusement, le Théâtre-Historique fut forcé de fermer ses portes quinze jours après la lecture aux comédiens et Alexandre Dumas, bien qu'il fût le fils du premier auteur dramatique de l'époque, eut à subir comme un inconnu les rebuffades, les dégoûts et les angoisses qui attendent les débutants. Méfiance des directeurs, interdictions de la censure, mauvais vouloirs des acteurs, aucune épreuve ne lui fut épargnée.

Enfin, la *Dame aux Camélias*, reçue au Vaudeville, entra en répétition. Les interprètes n'avaient pas confiance, et, le soir de la répétition générale, Fechter, chargé du rôle d'Armand, déclarait que la pièce n'irait pas jusqu'au bout. Les comédiens, même les meilleurs, peuvent se tromper comme de simples mortels. La pièce eut un éclatant succès qui se prolongea indéfiniment et qui dure toujours. Les amours et la mort de Marguerite Gauthier nous passionnent encore aujourd'hui. Deux grandes artistes, Sarah Bernhardt et la Duse ont repris le rôle créé en 1852 par M^{me} Doche et l'ont fait applaudir dans le monde entier. C'est que, dans ses parties essentielles, la *Dame aux Camélias* est restée un drame vibrant et profondément humain, imprégné de fraîcheur, de sensibilité et de jeunesse; c'est qu'aussi ce drame est le point de départ d'un art théâtral nouveau. Avec cette précoce sagacité dont j'ai parlé déjà, Alexandre Dumas avait compris que le public se fatiguait du lyrisme déclamatoire, des passions factices du drame romantique, et qu'en même temps il avait besoin d'un théâtre contenant un peu plus de pensée et de vérité que celui de Scribe. Après avoir beaucoup vécu avec ses contemporains et étudié leur âme, il avait eu l'intuition d'un autre art scénique, d'un autre idéal.

« Je résolu, dit-il, de regarder la vie bien en face, de ne pas me laisser tromper par les fictions et les apparences... Sans morale de convention, mais aussi sans influence d'école, sans dépendance ni engagement d'aucune sorte, je partis résolument à la recherche, sur tous et sur moi-même, de cette vérité que j'étais décidé à dire, quelle qu'elle fût... Je cherchai le point sur lequel la faculté d'observation dont je me sentais ou je me croyais doué pouvait se porter avec le plus de fruit. Je le trouvai tout de suite. Ce point était l'amour. C'était bien certainement là que la bêtise humaine se constatait le mieux... » (1).

La *Dame aux Camélias* est la première étape sur ce chemin nouveau. Elle contient en germe toutes les innovations qui constitueront les qualités et assureront le succès du théâtre de Dumas fils. Ses héros, dans leurs façons d'agir et de s'exprimer, se rapprochent de la vérité autant que le permet la convention théâtrale. L'auteur ne nous sert pas « des tranches de vie », comme on dit aujourd'hui, il fait mieux : avec un art prestigieux, il nous donne l'illusion de la vie. Les propos échangés par ses personnages sont autant de traits, autant de fines touches de couleur qui mettent nettement en relief leurs caractères, leurs antécédents et les passions qui les agitent. En une phrase de quelques mots, Alexandre Dumas fait tenir leur histoire. Quand Marguerite Gauthier entre en scène et qu'elle dit à Varville :

« Mon cher ami, s'il me fallait écouter tous ceux qui m'aiment, je n'aurais pas seulement le temps de dîner », nous avons immédiatement la notion de l'état de son âme de courtisane inconsciente et insouciant avant sa rencontre avec Armand Duval. Héros et héroïne, parlent une langue familière et simple comme le ton de la conversation de tous les jours, et cette simplicité donne à leurs sentiments, à leurs douleurs ou à leurs joies un accent de sincérité et de naturel qui charme et qui émerveille.

Dans la *Dame aux Camélias*, on remarque, il est vrai, çà et là, quelques morceaux qui paraissent démodés aux auditeurs d'aujourd'hui, mais quelles sont, même parmi les chefs-d'œuvre, les pièces qui ne gardent point par endroits la marque du temps où elles ont été écrites ?

(1) Préface de la *Femme de Claude*.

D'ailleurs, les sentiments exprimés ont-ils réellement vieilli, ou bien plutôt n'est-ce pas nous qui sommes trop vieux pour les comprendre ? La *Dame aux Camélias* n'en a pas moins déterminé dans la littérature dramatique un changement de direction comparable à celui que *Madame Bovary* de Flaubert a opéré dans le roman contemporain. Il est possible que dans la voie ouverte par Dumas fils, ses successeurs aient été plus loin — trop loin même au goût de certains esprits...; il est certain néanmoins que le chemin a été frayé, élargi, illuminé par lui, et les jeunes novateurs d'aujourd'hui, autant par justice que par convenance, devraient rendre grâce à leur aîné, au lieu de prodiguer à son théâtre de maladroits et puérils dénigrements. Mais, comme il l'écrivait un jour à un ami : « les enfants d'aujourd'hui ne savent plus remercier. »

Je n'essaierai pas, Messieurs, d'étudier dans le détail l'œuvre considérable d'Alexandre Dumas. Je n'aurais pour cette étude ni le temps ni l'aptitude nécessaires; je vois d'ailleurs parmi vous des critiques justement renommés, qui ont mis en lumière toutes les faces de ce grand talent dramatique, avec une autorité, une pénétration et un charme rares. Je me bornerai donc à indiquer rapidement les évolutions qui se sont produites dans sa façon de comprendre le théâtre, et avec quelle souplesse ce merveilleux esprit s'est transformé et renouvelé.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le **Mardi onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- Modifications au Cahier des Charges.
- Prorogation de la durée de la Société.
- Autorisation d'emprunt.
- Allocation de jetons de présence aux Actionnaires membres de l'Assemblée Générale.
- Modifications aux Statuts et notamment aux articles deux, trois, six, neuf, quatorze, vingt-deux, trente-cinq, cinquante-cinq et cinquante-sept.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 décembre 1897

BEAULIEU, y. à vap. <i>Firefly</i> , angl., c. Lanfred,	sur lest.
ID. y. à vap. <i>Grace-Darling</i> , angl., c. James,	id.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	sable.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Conte,	id.
ID. b. <i>Ville de Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
NICE, y. à vap. <i>Ar-Nédélec</i> , fr., c. Waresquiel,	sur lest.
MENTON, y. à vap. <i>Séréda</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.

Départs du 12 au 19 décembre

BEAULIEU, y. à vap. <i>Firefly</i> , angl., c. Lanfred,	sur lest.
GENES, y. à vap. <i>Grace-Darling</i> , angl., c. James,	id.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
MENTON, y. à vap. <i>Séréda</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.
NICE, y. à vap. <i>Ar-Nédélec</i> , fr., c. Waresquiel,	id.

TRIBUNAL SUPERIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Barthélemy Campora, marchand de vins et épicier à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours. La vérification des créances aura lieu le *vingt et un janvier prochain, jour de vendredi, à 2 heures et demie du soir*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 18 décembre 1897.

Pour le Greffier en chef,
A. Cioco, C. G.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à neuf heures et un quart du matin, à la salle de vente Cursi, boulevard Charles III, n^o 2, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : lit en fer avec sommier, glaces, canapé, fauteuils, chaises, guéridons, tables, bureaux, portemanteaux et parapluies, coffre-fort, fourneau, bibelots, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures de l'après-midi, dans la salle de restaurant du théâtre des Variétés, jardin de Millo, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles, objets mobiliers et marchandises consistant en : comptoirs, tables avec marbre, chaises, banquettes, tables en bois blanc, verrerie, vaisselle; — sirops, vins et liqueurs, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, Messieurs Henri-Jules-Auguste NOEL et Raoul-Melchior PATTARD, tous deux hôteliers, demeurant à Monaco, ont vendu à la Société « The Grand Hôtel Monte Carlo limited », dont le siège est à Londres, New Broad Street, n^o 35, le fonds de commerce d'hôtel-restaurant qu'ils possédaient à Monaco, quartier de Monte Carlo, sous la dénomination de Grand Hôtel et Continental.

Cette vente a été faite sous la condition suspensive que la Société acquéreur soit autorisée dans la Principauté de Monaco par Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Souverain ou par Son Excellence Monsieur le Gouverneur Général.

Cette autorisation ayant été accordée par arrêté de Son Excellence Monsieur le Gouverneur Général, en date du douze novembre dernier, un nouvel acte passé devant M^e Valentin, le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, constate que la vente sus énoncée est devenue définitive, de même que si la condition suspensive précitée n'avait pas existé.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu, en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huitaine, sous peine de forclusion,

Pour extrait : L. VALENTIN.

